

Vérosures



Bulletin municipal N° 24
2019

Mot du maire

La situation économique et sociale de notre pays reste toujours aussi tendue, mais il nous faut rester optimiste.

Les propos de Pascal BRUCKNER, philosophe et écrivain, étaient repris dans un article du Point il y a quelques jours : "La folie commence dans une nation quand ses membres donnent à la moindre contrariété l'allure d'une tragédie. La France est l'homme malade de l'Europe. Un pays qui a peur, où les jeunes sont déjà vieux et où on fait la révolution pour rester immobile."

Sachons donc raison garder, continuer à avancer dans nos vies, nos projets et dans une société que nous devons rendre plus apaisée.

En ce début d'année, je présente à tous mes vœux de bonne année, de bonne santé et plein de réussite dans tous vos projets.

*Comme vous pouvez le découvrir sur ce bulletin, Vérosvres est maintenant doté d'un logo. Merci à sa créatrice **Cécile Cabaton** d'avoir su reprendre sous la forme d'une belle illustration un élément du patrimoine historique de Vérosvres.*

En cette fin de mandature, à l'approche de la prochaine élection municipale, et comme la communication municipale est réglementée pendant cette période, je ne dresserai pas de bilan.

Comme habituellement, dans ce bulletin municipal sont repris les faits marquants de l'année 2019, ainsi que des informations pratiques.

*Bonne lecture,
Éric MARTIN*

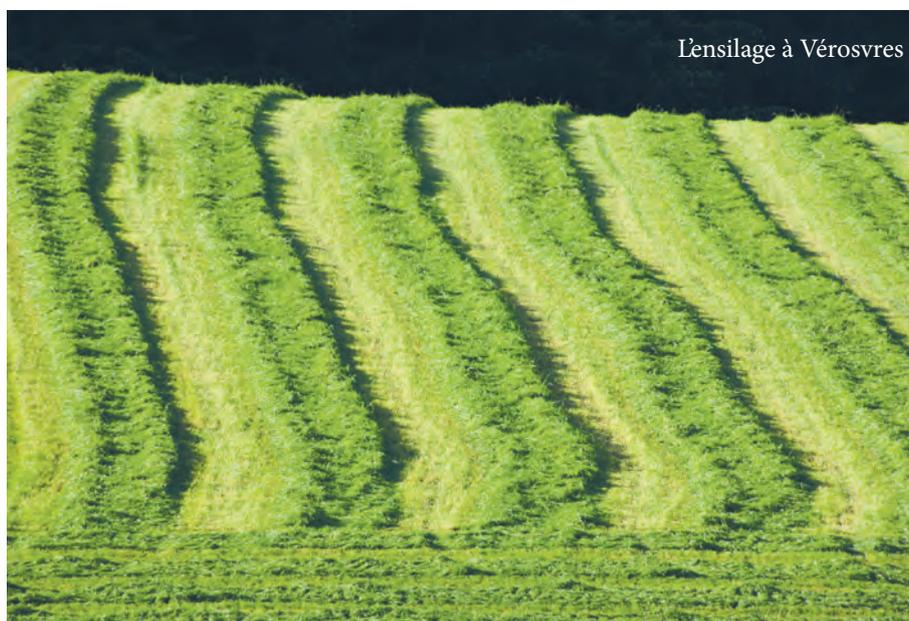


Un coin de Vérosvres

Tarifs salles communales

SALLE COMMUNALE	
Mariage, Banquet, Réception famille de la commune	150 €
Mariage, Banquet, Réception famille de l'extérieur	250 €
Bal privé, thé dansant de la commune ou de l'extérieur	150 €
Autre réunion	45 €
Vin d'honneur	70 €
Manifestation d'une association de la commune	50 €
Manifestation d'une association de l'extérieur	140 €
Manifestation Commerciale	185 €
Assemblée Générale association de la commune	Gratuit
PETITES SALLES	
Réunion	10 €
Repas	100 €
Vin d'honneur (vaisselle comprise)	35 € pour 1 salle 55 € pour 2 salles
Manifestation d'une association de la commune	50 € pour 2 salles
Forfait annuel Association de la commune	150 €
Forfait annuel pour Gymnastique + Danse	100 €
Forfait annuel pour Country	150 €
CHARGES	
Location de la vaisselle	
De 1 à 50 personnes	15 €
De 51 à 100 personnes	20 €
Plus de 100 personnes	25 €
Forfait pour utilisation du gaz	20 €
Frais d'électricité	0,23 € le kW 0,76 € le kW en EJP

Une caution de 50 € est demandée lors de la réservation d'une salle à un particulier, ainsi qu'une attestation d'assurance pour location de salle.



Compte administratif 2018

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	121 897,34
Charges de personnel	116 881,52
Charges de gestion courante	45 364,08
Charges financières	7 980,50
Atténuation de produits	3 236,00
Opérations d'ordre	426,24
DÉPENSES TOTALES	295 785,68



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits du domaine	33 525,21
Opérations d'ordre	5 151,44
Impôts et taxes	181 762,41
Dotations et participations	122 428,46
Autres produits de gestion courante	23 583,68
Remboursements exceptionnels	913,39
Atténuation de charges	4 216,00
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2017)	137 174,74
RECETTES TOTALES	508 755,33



RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Recettes	508 755,33
Dépenses	295 785,68
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	212 969,65

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement capital des emprunts	27 241,54
Dépenses d'équipement dont :	131 289,28
- accessibilité église	6 591,46
- cabinet ADAGE	2 640,00
- planchers église	3 492,00
- pont de Chevannes	16 504,51
- matériel Zéro phyto	15 584,00
- aire d'accueil camping-cars	80 026,57
- matériels divers	759,61
- voirie garage communal	2 853,00
- matériel informatique mairie	1 539,80
- illuminations	1 298,33
Opérations d'ordre	5 151,44
Déficit reporté (C.A. 2017)	49 859,75
DÉPENSES TOTALES	213 542,01



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation du résultat 2017	49 859,75
Subventions	1 500,00
Emprunt	60 000,00
F.C.T.V.A.	20 268,00
Opération d'ordre	426,24
Taxe d'aménagement	65,96
RECETTES TOTALES	132 119,95



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

Recettes	132 119,95
Dépenses	213 542,01
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	81 422,06

Inscription sur liste électorale

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective pour le prochain scrutin, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en Mairie au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin.

Pour les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, les inscriptions peuvent être déposées jusqu'au 7 février 2020 soit en Mairie, soit sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Documents à fournir :

- le formulaire d'inscription dûment renseigné Cerfa n°12669*02,
- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- l'ancienne carte d'électeur (pour inscription en Mairie).

Recensement militaire

Les jeunes (filles et garçons) qui auront 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans les trois mois qui suivent leur anniversaire afin d'effectuer leur recensement citoyen. Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (J.D.C.) et de l'inscrire d'office sur les liste électorales le jour de ses 18 ans.

Ils devront être munis d'une pièce d'identité, de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le jeune de 16 ans, s'il ne se fait pas recenser :

- ne sera pas convoqué à la J.D.C. et ne pourra pas y participer,
- ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans,
- ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.



Les éoliennes de la Chapelle-au-Mans vues des Brosses

Logo pour Vérosvres

Comme vous avez pu le découvrir sur la couverture de ce bulletin, la Commune de Vérosvres a son logo, choix du Conseil Municipal lors de la séance de novembre. Après avoir lancé un appel à candidatures pour un projet de logo en début d'année auprès de la population, nous avons eu quelques retours, mais moins que nous l'espérons.

Le logo retenu est la représentation de la maison natale de Sainte Marguerite-Marie Alacoque, qui fait partie intégrante du patrimoine et de l'histoire de notre village ; le choix de la représentation d'un tel lieu était pour beaucoup une évidence.

Nous remercions très sincèrement la créatrice de ce logo, **Cécile Cabaton** qui a retravaillé à plusieurs reprises son ébauche pour arriver à un dessin sobre et clair.

En effet, dans un logo, en plus du nom de la commune, il faut un dessin le plus épuré possible, pas trop chargé car les détails ne sont plus lisibles dans des reproductions de petite taille.

Un certain nombre d'habitants nous ont fait des propositions avec de belles images colorées, de beaux lettrages ou des messages associés, mais à notre sens, il n'y avait qu'un choix possible, confirmant ainsi toute la difficulté de l'exercice pour créer un logo.

Nous remercions très sincèrement tous les habitants qui nous ont fait des propositions, en rappelant que cette démarche était complètement libre et désintéressée.

Ce nouveau logo sera repris sur les enveloppes ou papier à en-tête de la Mairie, sur le site Internet et peut être sur certains panneaux de signalisation.



Adressage

2020 verra la finalisation de l'adressage. Les 278 foyers seront tous numérotés avec un nom de rue ou de route pour faciliter l'accès des secours, une meilleure distribution du courrier et surtout pour les livreurs de colis Internet.

Chaque conseiller municipal a travaillé par quartier et a recensé et nommé 54 routes, chemins et impasses. Nous aurons des noms poétiques tels le chemin de la Priole, Impasse du Botrieau ou Chemin des écoliers sans oublier le chemin Ste Marguerite-Marie Alacoque.

Ce travail terminé, nous l'avons confié à La Poste qui est en charge de la mise en place finale sur les émetteurs GPS. La Poste a rendu son travail préparatoire à la Commune, les conseillers vont procéder à la vérification de la numérotation proposée avant de prendre une délibération pour la rendre définitive.

La Poste vous fera parvenir par courrier ou par le biais de la Mairie votre nouvelle adresse pour la transmettre aux organismes et administrations.

Une réception aura lieu en cours d'année pour la remise des plaques numérotées aux habitants.

Travaux à Lavau

- ❖ Le syndicat des eaux de l'Arconce a procédé à des travaux importants à Lavau en renouvelant les conduites et les branchements d'eau potable. Ces travaux ont eu lieu de juin 2019 à novembre 2019. Ont été réalisés :

- la construction d'une canalisation d'alimentation en eau potable entre Mont et le hameau de Lavau,
- la reprise des branchements des habitations à l'intérieur du hameau.

Les travaux qui s'élèvent à 176 000 € H.T. ont été financés par le syndicat des eaux et réalisés par l'entreprise SIVIGNON TP de Vendennes-les-Charolles.



- ❖ Dans la même période, le S.Y.D.E.S.L. (SYndicat Départemental de l'Énergie de Saône-et-Loire) a procédé à l'enfouissement d'une partie du réseau électrique du hameau de Lavau ainsi que l'enfouissement d'une partie des lignes téléphoniques. Les travaux ont été financés par le S.Y.D.E.S.L.

Des candélabres neufs ont été installés.

La commune de Vérosvres participe à hauteur de 15 700 €, correspondant à une prise en charge de 50% des frais d'enfouissement des lignes téléphoniques.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GASQUET de Tournus.

Travaux d'entretien et investissements en 2019



Les enduits du mur du cimetière côté lagune ont été refaits en décembre par l'entreprise GRIFFON pour un montant de 3 815 € H.T. Des travaux de **réfection de voirie dans le Bourg** (reprise d'enrobés en direction de l'école) et devant le garage communal ont été réalisés pour un montant d'environ 10 000 € H.T.



La consolidation de la **chaussée de la voie communale n° 21 au lieu-dit "Les Terreaux"** (Route des Bruyères) a été réalisée par l'entreprise JAYET pour un montant de 3 450 € H.T. Elle a consisté en des travaux d'enrochement dans le virage de cette route car la chaussée avait tendance à s'affaisser.

Travaux de voirie et aménagements divers

↪ La commission des chemins a retenu pour 2019 des travaux de reprofilage et monocouche sur les routes goudronnées suivantes :

- de la croix des Champs Paillys au Motti : 908 m,
- du Motti à la route des Pierres : 175 m,
- du croisement des quatre chemins de Montot à la limite de Beaubery : 556 m,
- du haut du Château du Terreau à la ferme Dufour : 460 m.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise THIVENT et financés sur le budget communautaire pour un montant de 43 720 € H.T.

↪ Les employés communaux : Pascal, aidé par Luc puis Dany, ont accompli les travaux d'entretien et d'embellissement de la Commune. Des chemins ont été reprofilés :

- achèvement du chemin entre Lavau et Les Têtes en 0/30 jaune (1^{ère} partie refaite en 2018),
- Corcelles : partie restante de la maison Laronze à la route de Mont,
- en Bottet, après la maison Émorine : 50 remorques de grès épandues,
- de la Burtinière à l'étang du Terreau : reprofilage en totalité,
- devant la ferme Dufour : élargissement et pose de tuyaux avant goudronnage.



Travaux sur les chemins avec l'employé communal de Trivy

↪ Suite à la création de l'aire d'accueil pour les camping-cars, des travaux de finition ont été réalisés :

- nivelage du terrain autour de la structure,
- plantation d'arbres et de charmilles,
- plantation de plantes couvrantes sur le talus du city stade,
- pose de panneaux de signalisation et marquage au sol,
- modification et agrandissement de la plateforme camping-cars,
- aménagement du parking de la Mairie avec plantation de deux arbres et rosiers.



Dany à l'entretien du Bourg

Aménagement du parking de la Mairie

Dans le prolongement de l'aménagement de l'aire d'accueil camping-cars réalisé en 2018, nous souhaitons terminer les abords du commerce et de la Mairie pour plusieurs raisons :

- l'accessibilité aux personnes handicapées n'était pas terminée pour la Mairie,
- ce parking en terre était régulièrement dégradé lors d'intempéries marquées (phénomènes de ravinement) et souvent boueux ce qui n'était pas très agréable pour les usagers de la Mairie ou du commerce,
- la volonté aussi de délimiter une voie de circulation pour les camping-cars et de matérialiser des places de parking pour lutter contre le stationnement un peu anarchique aux abords du commerce.

Les travaux ont été réalisés en septembre dans de bonnes conditions météorologiques. Ils ont consisté en :

- la création d'une voie de circulation et de places de stationnement devant la Mairie et le commerce,
- la création d'une rampe d'accès pour handicapés devant la Mairie depuis le parking,
- la pose d'un garde-corps sur la rampe d'accès pour handicapés.

Les principaux marchés ont été attribués :

- à l'entreprise THIVENT pour 45 975 € T.T.C. pour la voirie,
- à l'entreprise GRIFFON pour 5 210 € T.T.C. pour la rampe d'accès pour handicapés en béton,
- à l'entreprise SAM pour 3 510 € T.T.C. pour la fabrication et la pose du garde-corps.

La Commune a obtenu deux subventions pour la réalisation de ces travaux :

- 9 000 € du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide aux territoires,
- 9 000 € de l'État au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux),

L'ensemble de ces subventions correspond à 40 % du montant H.T. des travaux.

Nous remercions les employés municipaux et notamment Pascal Griffon qui a fait un gros travail préparatoire sur ce chantier et beaucoup de travaux de finition.

Il reste à poser de la signalétique, matérialiser à la peinture les places de stationnement et terminer la réalisation d'un massif arboré avec l'aide de Denise Taboulot, adjointe en charge du fleurissement.

Nous procéderons aussi à des travaux de réfection du terrain de boules devant la cabane, en remettant une couche de terre, la volonté étant de conserver de grands espaces libres pour du stationnement ou des manifestations.



Aménagement devant la Mairie

Fleurissement

Un village propre et accueillant, tout en respectant la nature, tel est notre objectif.

Depuis 2017, la Commune n'utilise plus de produits chimiques pour désherber. Avec l'aide du bureau ARBOSPHERE un plan de gestion différenciée a été élaboré. Une grande partie du cimetière, des places et bordures de chaussées sont maintenant enherbées. L'aspect visuel est satisfaisant.

La tonte, même si elle est régulière et assez fréquente demande moins d'heures que le désherbage. La Commune est équipée d'un tracteur-tondeuse et d'un désherbeur mécanique. Ces matériels permettent d'entretenir une grande partie des surfaces mais la finition manuelle demande beaucoup de travail. Par conséquent, le désherbage alternatif est beaucoup plus long que le désherbage chimique mais Vérosvres reste bien entretenu.

Pour le fleurissement, pas de changement de pratiques, mais les bénévoles continuent à planter et à tester les plantes vivaces sans hésiter à mixer les arbustes, vivaces et annuelles. Une taille douce est pratiquée sur les arbustes. Pour l'arrosage, on utilise le microtracteur avec l'ex-sulfateuse et l'eau du puits. Le broyat obtenu par l'utilisation du broyeur du S.I.R.T.O.M. est mis en paillage au pied des arbres et arbustes ; il est trop grossier pour les massifs fleuris.

Le 2 février 2019 à Chalon, Vérosvres a reçu le **1^{er} prix départemental 2018** pour la catégorie **"Villages de 250 à 500 habitants"**.

En 2019, nous sommes hors concours, néanmoins nous avons eu la visite du jury qui donne toujours des idées et des conseils. Nous poursuivons l'aménagement paysager au fur et à mesure des travaux : douze ormes, une haie de charmilles, un chêne d'Amérique, un aulne et un érable ont été plantés en février vers l'aire de camping-cars ainsi que des plantes couvre-sol sur le talus. Malgré la sécheresse tout a repris.

La place de la mairie a été goudronnée mais nous avons conservé une surface pour un massif devant le commerce. Avec les conseils de notre technicienne "Zéro phyto", Pascal a élaboré un projet de plantation ; un poirier à fleurs, des rosiers, des arbustes et vivaces ne demandant pas trop d'eau et d'entretien ont été achetés et mis en place à la S^{te} Catherine. Il reste à mettre un paillage avec de la pouzzolane. Un arbre en cépée a aussi été planté sur la pelouse : c'est un savonnier de Chine. Le nouveau bac vers la Mairie sera garni au printemps. Les narcisses, jonquilles et tulipes restent en place et reflleurissent chaque année. Les dahlias, cannas, géraniums zonal sont rentrés pour l'hiver et replantés en mai. Des plants d'annuelles sont achetés pour la floraison estivale ; les géraniums lierre restent intéressants, ils donnent de la couleur et ne craignent pas trop les caprices de la météo.



Denise Taboulot à l'arrosage au lavoir



Le puits



La Mairie

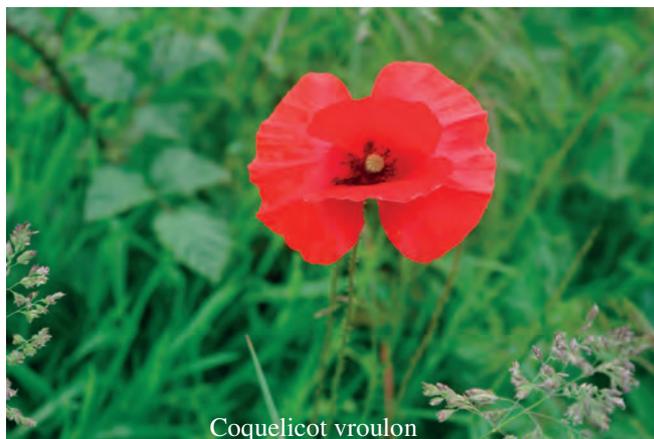
Principales compétences de l'intercommunalité

- **Voirie :**

Nous pouvons faire des travaux d'entretien sur la voirie communale classée communautaire à hauteur de 43 700 € H.T. chaque année (payés par la Communauté de Communes) (43,7 kms de voies communales goudronnées). L'entretien de la voirie à l'intérieur du Bourg et des chemins non goudronnés reste à la charge de la Commune.

- **Assainissement collectif :**

L'intercommunalité prend en charge le fonctionnement de notre assainissement collectif (lagune et réseaux). Des travaux de renouvellement d'anciens réseaux dans le Bourg sont prévus en 2020 (partie basse du Bourg) et 2021 (partie haute du Bourg).



- **Compétence enfance-jeunesse :**

Le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes gère le fonctionnement de notre garderie périscolaire et du relais des assistantes maternelles qui propose aux enfants de notre territoire des activités pour les vacances scolaires.

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat :**

Le plan est mis en place au niveau intercommunal et le règlement du P.L.U.I.H. est défini par l'Intercommunalité. Les maires signent les documents d'urbanisme pour le compte de la Commune après instruction et avis des services de l'État.

- **Compétence économie :**

La Communauté de Communes travaille activement au développement des zones d'activité économique, notamment la zone industrielle de Dompierre-les-Ormes, où de nouveaux terrains vont être aménagés avec aussi la mise en place récente d'un espace de coworking sur cette zone.

- **Informations SIG :**

Les cadastres communaux (et les réseaux implantés sur les parcelles) sont repris pour chacune des communes sur le site communautaire (qui dispose d'un contrat avec un prestataire de services). Le site Internet de la Communauté de Communes et les sites des communes sont refaits actuellement par un prestataire.

- **O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) :**

Actuellement en cours sur notre Commune.

- **Tourisme :**

La Communauté de Communes subventionne l'office de tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne à Matour pour la promotion touristique de notre territoire.

- **Social :**

La Communauté de Communes dispose d'un C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui subventionne chacune des communes pour organiser notamment le repas des aînés ou attribuer des aides d'urgence.

La compétence centre social a été déléguée à l'association Villages solidaires qui assure aussi la mission mobilité.

Café informatique avec Villages solidaires

Utiliser l'informatique pour communiquer, se cultiver, se distraire ou remplir des formalités administratives n'est pas aisé pour tout le monde. C'est pourquoi des formations sont proposées pour débiter ou se perfectionner sur certains thèmes avec le soutien du Pays Mâcon-Sud-Bourgogne, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

Le café informatique est une rencontre où chacun vient avec ses questions ; une professionnelle est là pour y répondre. C'est aussi un échange entre participants.

Une de ces rencontres a eu lieu à Vérosvres le 6 novembre. Les participants ont évoqué leurs attentes. Des échanges intéressants ont eu lieu.

Suite à cela, il a été proposé de mettre en place deux ateliers de mise à jour de la page de Vérosvres sur le site Wikipays, l'encyclopédie collaborative et libre du Mâconnais Sud Bourgogne porté par le P.E.T.R.

<https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/index.php?title=Accueil>

Au cours de ces ateliers animés par Aurèle du P.E.T.R. seront abordés les thèmes suivants :

- transfert de photos (téléphone vers ordinateur),
- traitement des photos,
- stockage de photos,
- gestion des mails (transfert des mails...).

Ces ateliers auront lieu à la Mairie de Vérosvres les jeudis 16 janvier et 6 février de 14h00 à 15h30.

Si vous voulez progresser en communication informatique et / ou avez envie de partager la vie de notre commune, venez nous rejoindre.

Le site du Pays n'est pas en concurrence avec le site de la Commune qui vient d'être mis à jour avec celui de la Communauté de Communes, c'est un complément. Wikipays est participatif, chacun peut l'enrichir par ses connaissances, ses souvenirs, ses recherches... dans un domaine ou un autre, histoire ou actualité...

Nouvel agent

Suite à la fin de contrat de Luc Thor, un nouvel agent a été recruté en la personne de **Dany BRIÈRE**. Il est embauché du 15 juillet 2019 au 14 juillet 2020 comme Agent des Services Techniques 24 heures par semaine en tant que contractuel.



La forge vroulonne

Originaire de Cluny, **Pierre-Yves Goudeau** et sa compagne ont acheté en 2012 la maison d'Aline Raffin à la Burtinière. Après l'avoir restaurée, ils l'habitent depuis 2014.



Passionné par le fer depuis son enfance, il reprend l'enclume de son arrière-grand-père pour devenir **forgeron**. Après plusieurs années de formation en ferronnerie d'art, restauration du patrimoine et serrurerie, aux quatre coins de la France, il travaille dans diverses entreprises de ferronnerie d'art. Ainsi, **après dix ans d'expérience**, il crée dans les dépendances de sa maison son entreprise :

La Forge Vroulonne.



En plus des ouvrages de ferronnerie et de serrurerie traditionnels fabriqués sur mesures tels que des rampes, portails, garde-corps, mains courantes..., il crée et réalise des meubles de style industriel mais aussi des accessoires de cheminée comme son emblématique bouffadou vroulon.

Le **bouffadou vroulon** est un soufflet à bouche, instrument traditionnel, pour attiser le feu. Constitué d'un long tube de métal dans lequel on souffle, il permet de diriger l'air sur un point précis du foyer.

Pour tous renseignements, devis gratuits ou commandes, vous pouvez le contacter au **06.88.95.69.24** ou laforgevroulonne@gmail.com ou <https://la-forge-vroulonne.business.site/>
À cette dernière adresse, vous pouvez visionner une vidéo (d'ailleurs sur le bouffadou vroulon).

La Ch'tite boîte

En 2012, **Pascal Mazille** est de retour à Lavau dans la maison familiale. Deux ans, le temps pour lui de la réparer et d'en faire avec Céline sa résidence principale en 2014.



Après une reconversion professionnelle, il obtient en 2012 un **CAP de menuiserie, domaine qui le passionne**. Après avoir travaillé de 2013 jusqu'à 2016 à la menuiserie Bonnet de Vendennes-les-Charolles, il mène une double activité de 2017 jusqu'au 15 décembre 2019 avec son entreprise et son emploi chez Arbonis à Vérosvres.



Crée en juillet 2017, la **Ch'tite boîte** est aujourd'hui dirigée à 100 % par Pascal depuis le 1^{er} janvier 2020. Souhaitant se consacrer uniquement à son métier passion, il travaille le bois depuis la fabrication jusqu'à la pose de menuiserie. Que ce soit la pose de cuisines, placards, huisseries... ou la fabrication d'escaliers, de volets ou alors d'aménagements divers.

Pour tous renseignements, devis gratuits ou commandes, vous pouvez le contacter au **03.85.26.29.23** ou **06.62.21.01.09** ou Lachtiteboite@orange.fr



2019 MARQUE L'ARRIVÉE DE LA CONSTRUCTION HORS-SITE À VEROSVRES

Depuis le mois d'avril dernier, Arbonis réalise la construction hors-site sur son site de Vérosvres. Nos équipes ont ainsi produit cette année les modules pour :

- Extension de groupe scolaire ODRU à Montreuil (93) et sa base vie.
- Base vie des chantiers Archipel à Nanterre (92) et du siège Alcyon à Civrieux (01).
- Bureaux des encadrants des espaces verts pour la ville de Lyon (69).



© DR VINCI Construction France



© DR VINCI Construction France

DES POUTRES HORS-NORME AU DÉPART DE VEROSVRES

L'expertise d'Arbonis en matière de plateforme logistique est reconnue, les portées exceptionnelles des poutres mises en œuvre sur la plateforme logistique de Lapalisse (03) pour le client SAEM FRILAP ont suscité l'intérêt. En effet, l'usine de Vérosvres a fabriqué les poutres de 45 et 30 mètres de portée en lamellé collé, nécessaires à ce projet. Distant de 90 km du chantier, l'implantation de l'usine le long de la RN79 a permis l'acheminement en convoi exceptionnel de ces poutres en 3 heures. Arbonis porte un très grand intérêt aux réflexions des communes locales concernant les aménagements futurs de la RN79, aussi appelée RCEA.



© Julien Rambaud



ARBONIS CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR

Depuis plus de 10 ans, Arbonis, filiale de VINCI Construction France spécialisée dans la construction bois, réalise des opérations emblématiques, techniques mais aussi de moyenne et petite envergure. Son bureau d'étude intégré permet de proposer des solutions techniques adaptées. Ses 3 agences et sites de production sont des atouts majeurs permettant une couverture nationale.

Nos réalisations 2019



▲ Régénération résidence Croix Berthaud – Saint-Chamond (42)
© Julien RAMBAUD



▲ Showroom Arboretum – Nanterre (92)
© GAMA Photo



▲ Extension groupe scolaire ODRU – Montreuil (93)
© Xavier RENAULD



▲ Base logistique ALFAFLEX – Saint Jory (31)
© GSE



▲ Bureaux Origine – Nanterre (92)
© DR VINCI Construction France



▲ Régénération résidence les Noirettes – Vaulx en Velin (69)
© Atelier A27 Architectes, BBC architectes, WRA, Ithagues, EVBP empreinte virtuelle, blue print



▲ Immeuble de bureaux – Mérignac (33)
© DR VINCI Construction France



▲ Extension Tribune de Stade – DAX (40)
© Anaïs Dupuy-Moreau



▲ Opération Treed It – Champs sur Marne (77)
© Saison Menu Architectes Urbanistes

Écoles primaires

Les actions réalisées par les élèves de l'école de Vérosvres.

Durant l'année scolaire 2018 / 2019 :

Comme depuis plusieurs années, les élèves de l'école de Vérosvres ont participé au « Prix des Incorruptibles » (ils ont lu une sélection de livres et ont voté pour leur livre préféré).

Durant l'année, les élèves ont participé au projet R.I.F.M. (Rivière d'Images et Fleuves de Mots) : ce projet, portant sur les affluents de la Loire, qui avait pour thème « Un peu de ma rivière dans l'océan », a permis aux élèves de découvrir que l'un des sous-affluents de la Loire, la Semence, prenait sa source dans notre Commune. Ils s'y sont rendus à plusieurs reprises pour observer la nature au niveau de cette source à plusieurs mois d'intervalle. Ils ont réalisé deux grandes toiles (une par classe) et ont participé au concours. Ce projet a permis de travailler sur plusieurs matières : les arts visuels, la géographie et les sciences.

À la fin de chaque période scolaire, les élèves du R.P.I. se sont rassemblés (soit à Vérosvres, soit à Beaubery) pour partager une journée tous ensemble sur différents thèmes : l'automne, Noël et le carnaval. Ces journées ont été l'occasion de renforcer les liens entre les différents élèves et de se créer des souvenirs communs autour d'activités proposées par les enseignants.

Les élèves de l'école ont participé à plusieurs rencontres inter-écoles sportives : une en basket-ball à Vitry-en-Charollais et une en athlétisme à La Clayette. Ces rencontres ont été l'occasion pour les élèves de participer à des cycles sportifs en classe (avec l'aide d'un intervenant pour le basket) et de rencontrer des élèves d'autres écoles.

Les élèves du R.P.I. se sont rendus au mois de mai à GIRON dans le département de l'Ain pour un voyage scolaire de trois jours. Ils ont pu caresser des chiens de traîneaux, construire des barrages, observer des insectes, chercher des traces d'animaux de la forêt et construire un village pour les lutins de la forêt. Ce voyage a été l'occasion de partager différents souvenirs dans les activités et dans les moments partagés (repas, nuits...). Les élèves sont revenus la tête pleine de souvenirs et grandis !



Voyage à Giron

Pour l'année scolaire 2019/2020 :

Cette année, l'école de Vérosvres compte 33 élèves : 9 CP, 5 CE1, 7 CE2, 7 CM1 et 5 CM2. En raison des effectifs, l'organisation des classes a été modifiée : il y a désormais une classe de CP/CE1 et une classe de CE2/CM1/CM2.

L'école s'est réinscrite, comme les années précédentes, au projet « Prix des incorruptibles ».

À chaque fin de période scolaire, les élèves des écoles de Vérosvres et de Beaubery se rencontreront durant une journée afin de renforcer les liens entre les deux écoles. La première rencontre a eu lieu le 17 octobre et avait pour thème l'automne (les élèves ont effectué une randonnée à Beaubery et des ateliers sur ce thème). La seconde a eu lieu avant les vacances de Noël à l'occasion du repas de Noël de la cantine (les élèves ont fabriqué une carte, ont dansé, ils ont joué à des jeux de société et ont visionné un film).

Le 18 octobre, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 ont participé au cross du collège pour l'association ELA.

Le 11 novembre, les élèves ont participé à la cérémonie au monument aux morts. Ils ont chanté la Marseillaise.



Durant la première période, les élèves de l'école se sont rendus à la piscine de La Guiche pour un cycle natation de 8 séances. Ils ont ainsi pu apprendre à se déplacer avec aisance dans l'eau et développer leurs compétences aquatiques.

Cette année, les deux classes sont inscrites à un projet handball qui sera travaillé en classe et se clôturera par une rencontre inter-écoles.

Cette année, les enseignantes du R.P.I. ont décidé, avec l'accord des municipalités et de l'association du Restaurant scolaire, de proposer le R.P.I. à la labélisation E3D (École en Démarche du Développement Durable). La candidature de l'école a été retenue et plusieurs actions vont être menées pour sensibiliser les élèves au développement durable : création de compost, d'un parterre de fleurs pour les insectes pollinisateurs... Une intervention du S.I.R.T.O.M. aura lieu sur une journée pour lancer ce projet avec les élèves.

Les élèves de l'école travailleront sur la première guerre mondiale. Pour cela, ils bénéficieront d'une intervention de M. Brugger qui est Directeur du service départemental de Saône-et-Loire (71) de l'office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Ce dernier viendra en janvier faire une intervention dans les classes sur les thèmes : « La vie dans les tranchées » pour les cycles 2 et « La propagande de guerre et l'apprentissage de la haine réciproque entre Français/Allemands » pour les cycles 3.

Les élèves ont participé au Téléthon en réalisant une banderole et en participant à un concours de dessins.

L'école a mis en place un blog, vous pouvez voir toutes les activités des élèves sur le site : ecoleverosvres.toutemonecole.fr



Sou des écoles du R.P.I. Beaubery-Vérovres

L'Association du Sou des Écoles a pour visée le développement de projets pédagogiques et culturels pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire du R.P.I. de Vérovres-Beaubery.

Hannah Arendt écrivait en 1961 : "Nous vivons, à l'âge moderne, l'usure de la tradition, la crise de la culture".

Les parents d'élèves et le corps enseignant de Vérovres et Beaubery se mobilisent, à leur manière, pour apporter des réponses qui passent par l'éducation.

Vous aussi, Vroulons, Vroulonnes, Beauberichons, Beauberichonnes, savez-vous que vous contribuez à développer l'ouverture sur le monde et l'esprit critique des enfants du village en achetant chaque année des chocolats, du fromage, des brioches... La gourmandise au service de la culture !

Quel beau programme !

Sur l'année scolaire 2018-2019, **4 650 euros** ont ainsi pu être reversés aux deux coopératives scolaires de Vérovres et Beaubery et ont permis l'organisation des événements suivants :

 Voyage scolaire à Giron, dans l'Ain, à la découverte de la nature avec au menu :

- découverte des traces et indices de la présence d'animaux dans la forêt,
- recherche et observation d'insectes,
- construction de barrages dans un ruisseau et étude du mouvement des moulins à eau,
- travail sur la filtration de l'eau avec des éléments naturels,
- activités d'orientation,
- caresses et brossage des chiens de traîneaux,
- construction d'un village de lutins !

 Visite du Musée du Prieuré à Charolles, jeux de pistes autour des animaux dans la ville (peintures, sculptures).

 Exposition des travaux des enfants au musée du Prieuré.

 Participation à la nuit européenne des Musées.

 Sortie au PAL avec l'école de Vendennes-les-Charolles avec découverte du zoo et activités d'observation de la morphologie et des modes de déplacement de certains animaux.

 Réalisation de toiles pour le projet "Rivière d'Images et Fleuve de Mots" avec pour thème "un peu de ma rivière dans l'océan".

 Vote pour le livre préféré des élèves dans le cadre du prix littéraire des incorruptibles.

 Participation au défi anglais départemental.

 Rencontre inter-écoles d'athlétisme avec les écoles de La Clayette, Vendennes-les-Charolles, Gibles et Saint-Symphorien-des-Bois. Réalisation d'ateliers sportifs.

 Organisation de cycles de sport autour de thématiques (Basket, Piscine...).

Merci donc à tous les parents qui, bénévolement donnent de leur temps pour organiser les ventes gourmandes et autres manifestations du Sou des Écoles (photos de classes, kermesse...).

Merci à vous habitants du village qui contribuez, par vos achats gourmands responsables, à ouvrir les enfants sur le monde.

Merci aux Mairies de ces deux villages pour leur participation au financement, ainsi qu'à la S.I.L.

Merci enfin à vous, enseignants, enseignantes des écoles de Vérovres et Beaubery pour l'énergie que vous déployez et le souci constant, qui vous anime, de créer pour nos enfants les conditions d'un épanouissement en prise avec le Monde, la Culture et le respect de la Nature.

Le Sou des Écoles

Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery

Cette association est gérée par des parents bénévoles.

Son objectif est, entre autres, de faire baisser le prix du repas à la cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Les repas, dont le prix de revient est de 5,99 €, sont ainsi facturés 3,60 € aux familles.

Dès lors que les enfants mangent à la cantine, les parents sont membres de l'association et peuvent participer à l'organisation des manifestations et contribuer ainsi au bon fonctionnement de l'association. Sur l'année scolaire 2018-2019, l'association a servi 891 repas de moins que l'année précédente, baisse principalement due à la diminution des effectifs dans le R.P.I.

L'association gère totalement le fonctionnement du restaurant scolaire (salaires des cantinières, diverses dépenses de fonctionnement, repas...).



Les repas sont élaborés par Sud Est Restauration dont le siège est à Mâcon. Cet établissement approvisionne des collectivités et cantines des environs comme la Petite Unité de Vie de Saint-Bonnet-de-Joux.

L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres, ainsi que la S.I.L., pour les subventions versées cette année. Leur aide est très précieuse.

En septembre, le bureau de l'association se compose comme suit : Dany BRIÈRE (président), Marianne JANIN et Gaëlle CARTERON (trésorière et vice-trésorière), Emmanuelle CAUDEN et Séverine THOMAS (secrétaire et vice-secrétaire), Agnès ROY, Barbara MARIZY et Élodie BOUILLOT (membres actifs). Lors de cette rentrée, Sandra GRÉMY a démissionné (elle a déménagé) et nous tenons à la remercier vivement pour son travail accompli.

Nos manifestations :

En 2019, l'après-midi carnaval a été renouvelée. Les enfants ont défilé par petits groupes dans les hameaux et bourg des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité.

Malgré la canicule, le vide-greniers accompagné de sa paëlla en juillet a aussi été une réussite. Nous remercions les participants et familles présentes à ces manifestations.

Indispensables au maintien du restaurant scolaire, des manifestations seront reconduites pour 2019-2020 et de nouvelles verront le jour. Nous vous attendons toujours plus nombreux pour passer des moments conviviaux dans la bonne humeur. Il s'agira : du carnaval (15 février 2020), du loto (29 mars 2020 à Beaubery), de la vente de pizzas à emporter (15 mai 2020 à Vérosvres), du vide-greniers + concours de pétanque + paëlla (14 juin 2020 à Vérosvres) et de la choucroute (14 novembre 2020 à Beaubery).

Les membres du bureau

Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agréées de toute confiance. Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Par leur disponibilité, elles prennent le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun. Elles préparent tout doucement les enfants à la scolarisation et l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.

Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

CHATAGNIER Annick	"Les Janots"	03.85.53.84.30
CINATO Sofy	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
NICOLAS Martine	"Les Goujats"	03.85.24.80.21

Bibliothèque

Voici 2020 qui s'annonce et le moment de faire le point a sonné : 3 240, c'est le nombre de livres prêtés au cours de cette année 2019. Nos fidèles lecteurs sont toujours accueillis avec plaisir et les éventuels nouveaux le seront tout autant. Notre catalogue s'est enrichi de 72 documents tous genres confondus : romans, documentaires, gros caractères et de nombreux dons. Toutes ces nouveautés sont toujours attendues avec impatience, et plus particulièrement les romans adultes. C'est avec une satisfaction renouvelée que les lecteurs retrouvent leurs écrivains préférés.

Épaulée par Simone Brumaire, notre équipe de cinq bénévoles permet l'animation de notre petite bibliothèque municipale. Ainsi, Yvonne, Joëlle et Agnès assurent à tour de rôle son bon fonctionnement **les mercredis après-midi de 14h00 à 16h30**. Monique Filippini, à regret, a dû

laisser momentanément sa permanence. Notons la mise en place de "l'heure du conte" avec les élèves des deux classes, lors de leur venue **un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30**. Marie-Hélène Bidaut et Claudine Dubreuil s'impliquent avec sérieux et beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de cette tâche. Moment convivial très apprécié par les enfants.

Toute l'équipe vous souhaite de belles heures de lecture et une très bonne année 2020.



Société de chasse



La société de chasse a un effectif stable. Les résultats en petit gibier sont modestes mais l'ambiance à la Tanière est bonne. C'est grâce aux talents de certains limiers que nous avons pu prélever plusieurs bêtes noires dévoreuses des champs de maïs et des fonds de prairies. Cette année, il y a eu beaucoup de dégâts mais la société participe aux financements avec les achats de bracelets et les taxes imposées à chaque société. Tous les ans, bien sûr, nous essayons de réguler les nuisibles (blaireaux, renards et ragondins). Bref, dans l'ensemble, les rencontres du week-end sont agréables. Deux dates à retenir pour cette année :

- week-end "boudin" les samedi 7 et dimanche 8 mars,
- soirée "tête de veau" le samedi 21 novembre.

Merci encore à tous les propriétaires de la commune qui nous permettent d'exercer notre sport favori sur leurs terrains et en cette fin d'année profitons-en pour leur adresser à tous nos meilleurs vœux pour 2020.



Le Président et tous les chasseurs.

Tarot vroulon

Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour jouer essentiellement au tarot, mais aussi à la manille et à la belote. Les personnes intéressées, confirmées ou débutantes, par cette activité peuvent prendre contact avec **Robert Bonin** au 03.85.24.80.13. Un concours de tarot a été organisé le 9 novembre et a réuni le même nombre de joueurs que l'an dernier. Fin avril, un repas a été offert à l'ensemble des adhérents et bénévoles de ce club.

Amicale des anciens

Le mercredi 9 janvier, les membres de l'Amicale des Anciens dégustaient la traditionnelle galette des rois, première de la liste des manifestations de l'année. Suivaient les différentes activités du Club : au niveau cantonal, Agnès Aublanc et Denise Taboulot parvenaient au niveau arrondissement pour la dictée.

Le concours de scrabble qui réunissait les cinq clubs voisins de Vérosvres soit vingt participants fut gagné par Florence Fayard de Saint-Bonnet-de-Joux. La première Vroulonne, Marie-Louise Mazille arrivait 4^{ème} et Monique Sivignon 6^{ème}, nous les félicitons.

Suzanne et Jeannot Aupoil du club de Vérosvres se classaient respectivement 4^{ème} et 6^{ème} du tournoi de manille à la mêlée (cinquante-six participants) remporté par Jean-Paul Douhard de Suin. Cependant, ces tournois sont plus des rencontres que des compétitions.



Le Club participait également au concours départemental de connaissances et de recherches et obtenait une place honorable. Au concours de poésie "Le tambour", Marie-Louise Mazille était récompensée par le 3^{ème} prix.

Le samedi 23 mars, trente-et-une personnes accompagnées par Michel Voyages se rendaient à Bourgen-Bresse pour assister à une journée spectacle sur le thème Carnet de voyage. Un grand orchestre accompagnait cette revue, nous faisant découvrir les musiques du monde (Espagne, Italie, Afrique, Chine, Amérique du Sud...). Le menu nous proposait des saveurs de l'Ain, l'après-midi se finissait sur la piste de danse.

Les concours de manille de printemps et d'automne ainsi que celui de belote se déroulèrent avec le succès habituel. En septembre, le loto version "Gourmand" attirait plus de participants que l'année précédente.

Les rencontres interclubs avec Beaubery et Trivy furent reconduites, nous passons toujours d'agréables moments avec ces clubs voisins et amis.

Fin mai, le restaurant L'Auberge du Lac de Trivy accueillait soixante-quatorze adhérents et leur servait un excellent repas. L'après-midi se poursuivait par des parties de cartes alors que certains se détendaient sur la terrasse ensoleillée du restaurant.

Le jeudi 4 juillet, un groupe constitué de quarante-huit personnes participait au voyage annuel de l'Amicale et prenait avec les cars Michel la direction de la Montagne Bourbonnaise. Le matin, à Lavoine, une visite du musée de la forêt nous permettait de découvrir les différentes essences significatives des bois noirs (frênes, pins sylvestre, mélèzes). Une guide nous contait l'histoire des Pions : un peuple rude, libre et insoumis habitant depuis des siècles la région.

Ensuite, le fonctionnement du mécanisme de l'Horloge à billes et à eau nous étonnait ainsi que celui de l'ancienne scierie. Après la pause déjeuner, l'après-midi se poursuivait par l'exposition des vieilles machines du musée de l'Agriculture d'Antan au Mayet de Montagne puis la visite de la maison des artisans. Une dégustation des produits locaux achevait cette agréable journée, annonçant l'heure du retour sur Vérosvres.

Le rendez-vous annuel du Téléthon était pour l'Amicale l'occasion de s'associer à cette journée de solidarité avec la Société de Chasse et la Société d'Intérêt Local. L'Assemblée Générale se tenait le samedi 14 décembre en présence du maire Éric Martin ; au cours de la réunion les adhérents approuvaient le bilan moral et financier de l'année écoulée puis se déroulait le vote du tiers renouvelable du conseil d'administration. Josette Pitaud et Paul Billonnet entrés au conseil d'administration en 2001, ne souhaitant pas continuer, deux nouveaux administrateurs ont été élus : Agnès Aublanc et Georges Comte.

Merci aux anciens et bienvenue aux nouveaux.

Le repas de fin d'année réunissait soixante-quinze convives dans la salle communale, une chanteuse humoriste "Fanny Got" assurait l'animation durant l'après-midi.

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 décembre pour élire le bureau : Denise TABOULOT présidente, Paul BACOT vice-président, Christian PERAMO secrétaire et Denise CHEVALIER secrétaire-adjointe ont été reconduits dans leur fonction ; la trésorerie sera assurée par Michelle LOUIS trésorière et Agnès AUBLANC trésorière-adjointe.

Les autres membres sont : Georges Comte, Denise Griffon et Georges Limandas.

L'Amicale des Anciens vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Toutes les personnes qui pourraient être intéressées par les activités du Club peuvent le rejoindre à tout moment, elles seront les bienvenues.



Téléthon

Le 7 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la vingt-troisième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner plus de 400 kg de boudin et permettre un don de **2 120,01 €** à l'A.F.M.

Cette année, le lâcher de ballons, interdit par la Préfecture, a été remplacé par un concours de dessins, où tous les élèves des écoles du R.P.I. ont participé. La publication des résultats et remise de lots ont eu lieu à 11h30 pour les enfants présents.

Que l'équipe de bénévoles et l'ensemble des donateurs soient remerciés pour ce geste.

Pour information, pour notre commune de Vérosvres, en vingt-trois ans, ce ne sont pas moins de **7 000 kg de boudin préparés pour un don total de plus de 40 000 €.**

Gymnastique

Des cours de gym ont lieu chaque semaine sous la responsabilité de notre coach Agnès Roy.

- Le lundi de 18h30 à 19h30, c'est circuit training cardio, étirement, renforcement musculaire, pilate...
- Le mardi de 10h30 à 11h30, c'est coordination, équilibre, étirement...

Ces cours se passent dans une très bonne ambiance et en toute convivialité.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Jacqueline au 06.41.95.17.66 ou Denise au 06.33.12.09.01

Très belle année 2020 !!!



Société d'intérêt local

Conférence (sur le maquis de Beaubery avec Dédé Auclair cette année), randonnée pédestre et cycliste (VTT), tournoi de foot, choucroute du foot, organisation des fêtes de l'Ascension et patronale sont toujours au programme de la S.I.L. Des cours de gym de différents niveaux, danse de salon et danse country sont aussi dispensés à différents moments de la semaine. Vous pouvez aussi rejoindre les deux équipes de foot qui jouent le dimanche matin. Cette année, un voyage au Cassissium de Nuits-Saint-Georges et au château de Savigny-les-Beaune ainsi qu'un repas animé par la chanteuse Stéphanie Depierrefixe ont été proposés aux bénévoles afin de les remercier de leur investissement et implication tout au long de l'année.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter un des responsables de la S.I.L.

Responsables des associations ou activités :

Amicale des anciens : Denise TABOULOT 03.85.24.80.45.

Club de tarot : Robert BONIN : 03.85.24.80.13.

Société de Chasse : Jacky AUBLANC 03.85.24.80.59.

Société d'Intérêt Local : Nathalie DARGAUD 03.85.24.81.70.

Théâtre (en sommeil) : Jérôme MAZILLE 03.85.24.84.39.

Danse country : Nathalie MACHILLOT 06.07.03.65.40.

Danse de salon : Jacqueline MAZILLE 03.85.24.84.77.

Club de foot : Victor GUILLOUX 06.18.45.37.80.

Gym d'entretien du lundi soir : Denise VIGIER 06.33.12.09.01

Gym douce du mardi matin : Jacqueline MAZILLE 03.85.24.84.77.

Marcheurs du jeudi



Semaine après semaine, au cours des marches du jeudi sur les chemins de Vérosvres et des communes voisines, une idée a germé parmi nous : faire la randonnée pédestre du pays des "Cinq Terres" en Italie. Ce voyage sur cinq jours en mai, organisé par Michelle Louis en collaboration avec Michel Voyages, a permis à notre groupe de

marcheurs d'admirer des vues panoramiques le long de sentiers ardues côtoyant la mer et de découvrir de nombreux villages colorés. Ce séjour qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et amicale a réuni quarante-cinq personnes.



Balade nocturne

Pour la 6^{ème} édition à Vérosvres, la balade nocturne, organisée par l'office de tourisme Les Verts Vallons de Sud Bourgogne, s'est faite sous la chaleur le mardi 23 juillet. Au moment du départ, à 20h00, le thermomètre affichait encore près de 35 °C ! Même si les marcheurs étaient moitié moins nombreux que l'année précédente, une soixantaine de courageux, à allure modérée, emboîtaient le pas à Nathalie Dargaud, référente sentiers pour la Commune. Cette année, le circuit de 7,5 km avec 183 m de dénivelé prenait la direction des Champs, Bel Air et la croix des Brosses, où un ravitaillement en eau fraîche a été organisé. Après avoir repéré le Mont Blanc et les éoliennes de la Chapelle-au-Mans, le groupe prenait la direction des Quatre chemins, Lavau, Hautecour et les Janots avec un arrêt et une brève présentation de la maison natale de Sainte Marguerite-Marie Alacoque. Le retour au Bourg s'est fait à la fraîche et à la nuit tombée. À l'arrivée, le pot de l'amitié offert par la Municipalité a été apprécié.



Recensement

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Denise VIGIER

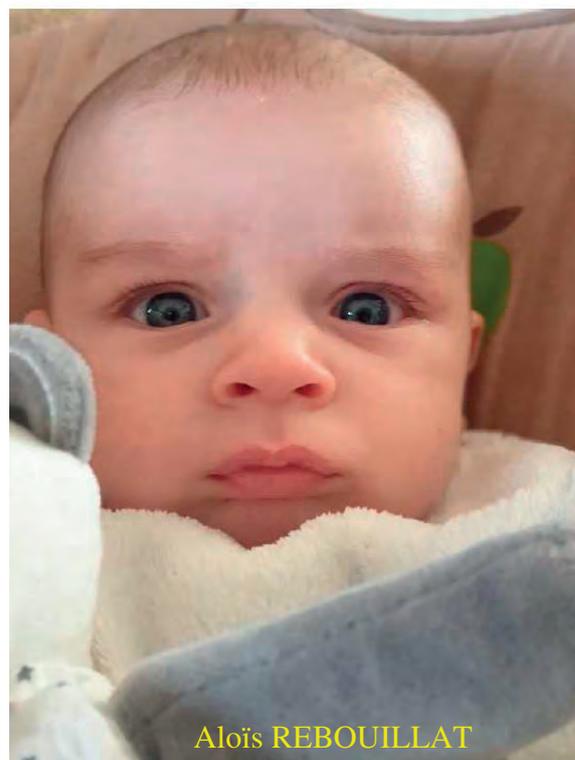
sera notre agent recenseur. Elle passera entre le 16 janvier et le 15 février 2020.



Nouveaux habitants en résidence principale

- ALBERTELLI Jean et Marie-Claude (Les Pierres)
- BARNETT Silvana et THONRTON Gary (Les Bruyères)
- BILLONNET Jérémie (Le Bourg)
- DESCAILLOT Bernard (Le Bourg)
- DROIN Pierre (Le Bourg)
- POUJOULAT Franck et CHAMBE Carole (Drompvent)
- PRIEUR Isabelle et son fils FORGEAT Jules (Lotissement Les Goujats)
- PROUDHON Mickaël (Lavau)
- REBOUILLAT Julien et ALLOIN Lucie (La Burtinière)
- ROUGET Gilles et Geneviève (Les Bruyères)
- SANY Alexandra (Les Bruyères)
- TETARD Jean-Paul (Lavau)
- VOET Sébastien et Valérie (Le Bourg)

Bébés de l'année 2019



État civil 2019

NAISSANCES

- Isaline LEMAITRE, née le 06 février 2019, fille de Kévin et Blandine LEMAITRE (le Charme).
- Aloïs REBOUILLAT, né le 09 octobre 2019, fils de Julien REBOUILLAT et Lucie ALLOIN (la Burtinière)



MARIAGE

- Pascal MAZILLE et Céline BAURAIN le 08 juin 2019 à Vérosvres.



Ils nous ont quittés en 2019

* **Angèle Ray**, née le 25 octobre 1941 à Briennon (Loire), 7^{ème} d'une fratrie de douze enfants. Après avoir secondé sa mère dans les tâches ménagères et l'éducation de ses frères et sœurs, elle travaille à Cérabati à Paray-le-Monial où elle fait la connaissance d'André Thomas. Après s'être installés à Paray-le-Monial, ils reviennent en retraite à Vérosvres en Bel Air dans la maison familiale. Malheureusement, de graves soucis de santé la conduisent souvent à l'hôpital et la contraignent à ne plus quitter sa chambre. La vie devenant trop difficile, elle est obligée de rentrer en 2012 à la Petite Unité de Vie de Saint-Bonnet-de-Joux. Son état s'aggravant, elle rejoint en 2018 l'EHPAD de Charolles où elle décède le 11 janvier. Si, elle aimait chanter et danser en famille, elle nous laisse plutôt le souvenir d'une femme très discrète.

* **Gilbert BIDAUT**, né le 9 juin 1948 à Charolles passe toute sa vie à Chevannes. En même temps qu'il travaille dans la ferme familiale, il est aussi embauché au château des Terreaux dès l'âge de 14 ans. En 1976, il épouse Renée et ont la chance d'accueillir en 1980 Céline. Il aimait les vaches, planter des sapins, se balader dans les bois, participer à la fête du village avec son cheval et même en plein foin, il ne ratait jamais une arrivée du Tour de France à la télé. L'accordéon était aussi une passion qu'il partageait avec l'un de ses trois petits-enfants. En 2011, la maladie survient et il gagne son premier combat, en 2016 c'est une récurrence avec une deuxième victoire mais malheureusement à la fin de cette même année, de nombreuses complications viendront l'éloigner de Vérosvres, le diminuer, le priver d'alimentation, de paroles et de tout retour à la maison. C'est avec courage et une grande force morale qu'il s'est battu jusqu'à son dernier souffle le 29 mai, jour où il décède à l'hôpital de Paray-le-Monial. Il nous laisse le souvenir d'un homme tranquille, discret, toujours de bonne rencontre et qui aimait discuter.

Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre
ARBONIS
BESSON Bernard
GARAGE JANIN Olivier
J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre)
LA CH'TITE BOÎTE (MAZILLE Pascal)
LA FORGE VROULONNE (GOUDEAU P-YVES)
LA RONDE DES CISEAUX
LE P'TIT VROULON
LOISEAU Stéphane
MACHILLOT Christophe
PIERLOT Monique
RIGBY Anne
SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON

Artiste dessinateur, graveur de timbres
Charpentes en lamellé-collé
Travaux forestiers
Mécanique générale
Créateur illustrateur
Menuiserie
Ferronnerie d'art, serrurerie, métallerie
Salon de coiffure
Bar, snack, dépôt de pain et épicerie
Artisan, créateur d'objets de décoration médiévale
Travaux forestiers
Écrivain public, écrivain privé
Artiste peintre
Maçonnerie

Possibilité de trouver sur la commune de Vérosvres : du miel, de la viande bovine, des produits laitiers, des œufs, de l'huile... directement chez le producteur.

Gîtes et chambres d'hôtes

Chambre d'hôtes "La Volcane de Botey"

Capacité d'accueil : 3 personnes

Ancienne ferme de pays qui surplombe la vallée et le bocage, face à la butte de Suin. Rénovée de plain-pied avec accès totalement indépendant.

Réservations au : 03.85.24.84.00 ou 06.72.77.65.21



Gîte "Les Essertines"

Capacité d'accueil : 2 personnes

En pleine campagne, petite maison indépendante en triplex dans un hameau Charolais.

Réservations Gîtes de France au : 03.85.29.55.60



Centre d'incendie et de secours

Reconnaissance et engagement, les deux maîtres mots qu'on retiendra cette année.

Mais le temps fort de la reconnaissance s'est tenu en fin d'année dernière, en décembre. Le Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire a voulu mettre à l'honneur les entreprises et les collectivités ayant du personnel volontaire. Ce fût tout naturellement que je proposais l'entreprise AURAY Frères de notre commune, les trois charpentiers étant tous sapeurs-pompier volontaires dans notre C.I.S. Grand honneur de voir cette entreprise lauréate départementale recevoir des mains du président ACCARY leur diplôme de reconnaissance pour les T.P.E. de moins de 11 salariés. Un remerciement bien mérité quand on connaît



l'engagement de la famille AURAY pour la distribution des secours dans notre secteur.

2019 sera également une année de gros mouvements de personnels. Départ de quatre volontaires pour raisons personnelles ou professionnelles, mais engagement en cours de trois hommes et deux femmes ; un stagiaire, deux en période de découverte, une femme sapeur-pompier volontaire par mutation et une infirmière. Notre effectif devrait donc se maintenir à 26 sapeurs-pompier volontaires. Ce chiffre qui paraît important ne l'est pas autant en journée, et je tiens à lancer un appel aux personnes qui auraient de la disponibilité en journée comme les mères de famille dont les enfants sont scolarisés ou les travailleurs en poste ; chacun peut amener de l'eau à notre moulin.

En cette fin d'année 2019, notre centre sera doté d'un nouveau véhicule de secours et d'assistance aux victimes (ambulance) plus récent et plus confortable que celui présent. Également, notre V.T.U.B. (Véhicule Tout Usage et Balisage) sera changé par un V.P.S. (Véhicule de Protection et de Sécurité). Ce véhicule est en priorité utilisé en protection et balisage sur la R.C.E.A. et verra notre secteur d'intervention s'agrandir en direction de Paray-le-Monial.

J'aimerais associer tout le personnel de notre centre de secours à cette volonté de servir et les remercier pour tous les efforts, leur disponibilité, leur travail continue pour rester « PROS » dans ce service à la population.

Cet effort soutenu est également apprécié au sein de notre amicale qui au cours de l'année contribue aux manifestations locales comme la fête du 14 juillet et le loto. La distribution des calendriers en fin d'année, autre temps



fort attendu de la population, nous permet de garantir une protection sociale, un capital retraite, et quelques moments amicaux pour le personnel.

Notre présidente, Coralie PAGEAUT-RODRIGUEZ, se joint à moi pour remercier toute la population de notre secteur d'intervention de 1^{er} appel : Dompierre-les-Ormes, Trivy, Vérosvres, La Chapelle-du-Mont-de-France et Curtil-sous-Buffières pour leur attachement à notre centre d'incendie et de secours.

Que l'année 2020 vous apporte à tous santé, joie et bonheur et que nos rencontres soient partagées chaleureusement.

Le chef de centre,
Capitaine A. PAGEAUT.

Amicale pour le don de sang bénévole de Saint-Bonnet-de-Joux

En donnant votre sang, vous pouvez sauver des vies !

Collectes 2020 à la salle des fêtes de Saint-Bonnet-de-Joux :

- lundi 6 janvier de 9h00 à 13h00,
- lundi 02 mars de 9h00 à 13h00,
- vendredi 22 mai de 15h30 à 19h30,
- vendredi 17 juillet de 9h00 à 13h00,
- vendredi 30 octobre de de 15h30 à 19h30.



Joëllettes



Passage à la croix des Brosses

Pour de vrais moments de partage, **Randicap Solidaire 71** est une association qui propose à toute personne valide ou non valide de découvrir les sentiers de randonnée rendus accessibles à tous grâce aux **joëllettes**. Ainsi, le dimanche 19 mai, ce sont une vingtaine de personnes avec trois joëllettes qui se sont retrouvées à Trivy à 10h00

pour parcourir environ 12 km aux limites de Trivy et Vérosvres. À midi, le pique-nique a été organisé aux Brosses. Les joëllettes passent (presque) partout et ne demandent pas d'être spécialement costaud pour être manipulées. Néanmoins, elles nécessitent des bras (trois ou quatre personnes par joëlette). Pour tout renseignement, contacter Gilles ÉMERY au 06.09.03.68.49 ou emery.gilles@gmail.com

Fête des solidarités

Le samedi 12 octobre s'est déroulée à Vérosvres la **Fête des solidarités** organisée par **Villages solidaires**. Tournant entre les villages de la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier, cette fête annuelle rassemble les générations autour d'animations et de moments de réflexion. Après une table ronde sur la formation et l'orientation des jeunes en milieu rural, un apéritif musical était donné par la batucada de l'école de musique de la Haute Grosne avant un repas partagé.



Le camion "Les petits débrouillards", un manège à énergie humaine et un ping-pong insolite ainsi que les ateliers de poterie, maquillage, tissage, dentelle, broderie, fabrication de produits ménagers... ont attiré les enfants l'après-midi alors que les adultes se sont rassemblés autour du concert de musique folk.

Pendant toute la journée, la **gratifieria** (foire où on donne gratuitement et où on se sert librement en contrepartie) a remporté un vif succès : presque toutes les affaires déposées ont trouvé preneur, preuve que l'économie circulaire trouve un écho important en milieu rural. Les choses qui sont restées ont été emportées par Emmaüs.



Pour la réussite de cette manifestation, la Municipalité a mis gracieusement à disposition l'ensemble des salles tandis que la S.I.L. a installé gratuitement son chapiteau dans la cour.

En fin de journée, une dégustation de soupes d'ici et d'ailleurs clôturait une journée de fête où tout était gratuit (crêpes, boissons).



Actions sociales sur le territoire

L'action sociale

• **LE C.I.A.S. :**

Le C.I.A.S. est géré par une commission administrative composée de membres issus du Conseil Municipal et des membres d'associations ou d'organismes à vocation sociale, désignés par les communes.

Le C.I.A.S. a son propre budget de fonctionnement financé par le budget général de la Communauté de Communes. Le C.I.A.S. soutient l'action sociale sur son territoire par le versement d'une subvention ou d'une participation aux dix-huit communes membres de la Communauté de Communes à raison de 3,50 € par habitant pour permettre à chaque Conseil Municipal de mettre en place des actions à caractère social. Chaque commune organise ainsi librement ses manifestations pour le public qu'elle souhaite. La mairie de Vérosvres a organisé le 22 septembre le repas du C.I.A.S. qui a réuni cinquante et une personnes régalingées par l'auberge Baronnaise. Élie Vailloud a animé la journée avec son orgue de Barbarie.

Tous les ans, le thème de la décoration change. Nous pouvons souligner le remarquable et fabuleux travail minutieux et méticuleux de l'art de la table.



Pour Noël, un colis est apporté aux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au repas. Le colis est entre autres composé de chocolats achetés au profit des écoles. Les enfants scolarisés ont préparé un dessin à cette occasion. Ces échanges permettent d'enrichir les liens intergénérationnels.



• **LES ATELIERS INFORMATIQUE**

Un café informatique est organisé à Vérosvres depuis novembre 2019, treize personnes ont déjà participé. D'autres rendez-vous sont pris en janvier afin de travailler sur l'amélioration du site du village sur le "site wikipays".

• **LA M.S.A.P. (MAISON DE SERVICES AU PUBLIC) DE LA HAUTE GROSNE :**

Vous avez besoin d'aide au niveau administratif, prenez rendez-vous au 06.77.30.29.81 ou villagesolidaires71@gmail.com auprès d'Agathe BLOT qui peut vous accueillir en Mairie de Vérosvres. Elle tient une permanence à Dompierre-les-Ormes en Mairie les mercredis matin et jeudis après-midi.

Ce service gratuit est l'équivalent du PIMM'S à Saint-Bonnet-de-Joux.

• **PERMANENCES SOCIALES en Mairie :**

- **LUTILEA** (03.85.38.38.08) lutte contre l'illettrisme, pour l'accès à la langue et aux compétences de base,
- **MISSION LOCALE** (03.85.20.00.11) pour l'accompagnement vers l'emploi des jeunes,
- **Assistante Sociale, Maison Des Solidarités à Cluny** (03.85.59.03.18).

Les Familles

Le Service Enfance Jeunesse (S.E.J.) propose différents services à destination des enfants et de leurs familles. N'hésitez pas à les contacter par Site : www.sivu71.fr ou Mél : contact@sivu71.fr ou Tél : 03.85.59.76.58 ou 09.66.95.42.00.

- **La MICRO CRÈCHE** les Mille Pattes à Dompierre-les-Ormes (03.85.50.27.51) accueille les enfants de 3 mois à 6 ans les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 18h00. (Pour des besoins d'accueil en dehors de ces horaires, contacter la directrice).
- **Le RELAI ASSISTANTES MATERNELLES** est un lieu de conseils, d'aides, de documentations, d'informations, d'accompagnement et de soutien au service des parents et des assistantes maternelles (modes d'accueil, démarches, accompagnement de l'enfant lors d'une séparation, d'une adaptation). C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour l'adulte, de socialisation et de découverte pour l'enfant.
Permanence à Vérovres : les lundis en semaines impaires de 9h00 à 16h00 (à la Garderie périscolaire) ou sur rendez-vous au 03.85.59.76.58 ou Contact : ram@sivu71.fr
- **La LUDOTHÈQUE À TRAMBLY** est ouverte le 1^{er} lundi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 8h30 à 12h00. C'est un espace convivial où l'on peut emprunter des jeux et des jouets. Elle s'adresse à toute la famille de 0 à 99 ans et aux assistant(e)s maternel(le)s. Il est aussi possible de jouer sur place. Un service mobile à la demande peut aussi se faire. L'adhésion de 14 euros est valable pour toute l'année scolaire et vous permet d'emprunter 3 jeux pour une durée d'un mois.
Renseignements : 03.85.59.76.58 ou acm-direction@sivu71.fr

▪ **SOUTIEN À LA PARENTALITE :**

Parents, adolescents et enfants

- vous avez des interrogations concernant votre enfant,
- vous et/ou votre enfant rencontrez une difficulté particulière,
- vous et/ou votre enfant avez besoin de parler, de vous confier,
- vous avez besoin d'un lieu d'écoute.

Renseignements : Association Villages Solidaires entre Charolais et Mâconnais au 06.77.30.29.81

Entretien individualisé avec une psychologue sur rendez-vous, participation aux groupes de paroles, organisation de cafés des parents par Villages Solidaires.

Les enfants

❖ **LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE à Vérovres :**

Avant et après l'école, la garderie accueille des enfants scolarisés en école maternelle et primaire.

Ouverture à 7h30 et fermeture à 18h30. Ponctuellement, l'accueil peut se faire dès 7h15, à la demande des parents. Renseignements au 03.85.59.76.58 ([Tarif sur le site du S.E.J.](#)) ou par mail : contact@sivu71.fr

Vérovres : 03.85.24.88.95

❖ **L'ACCUEIL DE LOISIRS (sans hébergement) :**

Le centre de loisirs accueille les enfants dès 3 ans (si scolarisés) et jusqu'à 11 ans.

Les jeunes enfants (3-6 ans) sont encadrés par un professionnel de la petite enfance, les plus grands par un animateur titulaire du B.A.F.A. Les enfants évoluent dans des locaux adaptés à leur âge et aux activités. Le repas de midi est fourni par le centre.

Pendant les vacances, l'accueil de loisirs fonctionne à Matour ou sur d'autres sites de 8h00 à 18h00. Un accueil de garderie est organisé chaque matin et soir sur 3 pôles : Matour, Dompierre et Tramayes. Le transport des enfants est ensuite assuré en minibus ou voitures vers le lieu de déroulement de l'accueil de loisirs. Un programme à thèmes est élaboré. Il est disponible avant chaque période de fonctionnement sur notre site Internet et distribué en version papier par le biais des écoles.

Garderie périscolaire de Vérovres



Le mercredi (avec transport, activités, repas et goûter)

Depuis Septembre 2017, l'accueil de loisirs du mercredi se déroule en fonction des besoins des familles : inscription à la journée ou demi-journée. Un ramassage est organisé en fonction des demandes sur Tramayes, Dompierre-les-Ormes et Matour matin (entre 7h30 et 8h45) et soir (entre 17h45 et 18h00). Les activités et repas du midi se déroulent sur Matour (fin de journée à 18h00). Les modalités d'encadrement sont les mêmes que lors des vacances.

Contact : 03.85.59.76.58 ou acm-admin@sivu71.fr

La Mobilité

Si vous êtes en difficulté pour vous déplacer, n'hésitez pas, il existe plusieurs solutions :

- **LE TRANSPORT par les BÉNÉVOLES :**

Le transport solidaire fonctionne grâce à des bénévoles qui vont conduire et aider les personnes qui ont besoin d'accompagnement dans leurs déplacements.

À Vérosvres, un service de transport à la demande existe avec des bénévoles, par l'association ENTRAIDE (03.85.24.68.80). Les personnes à contacter sont **Alain DEDIEU** (03.85.24.85.21) et **Yvonne LARIVE** (03.85.24.84.00).

Si d'autres personnes veulent proposer leur service, n'hésitez pas à en parler, et à l'utiliser.

- **LE TRANSOLIDAIRE :**

Un second service de transport à la demande existe par Villages Solidaires "LE TRANSOLIDAIRE" pour petits et moyens trajets à 0,30 €/km. Téléphonez au : 06.77.30.29.81 ou sur le site villagesolidaires71@gmail.com

- **LE TRANSPORT À LA DEMANDE (T.A.D.) :**

Pour se rendre à un rendez-vous médical sur la Communauté de Communes ou à Mâcon au Pôle de Santé, le Taxi Dompierrois (06.84.94.65.97) passera vous chercher les mardis, jeudis et vendredis matin, en réservant au plus tard le vendredi de la semaine précédente. Le ticket est vendu 7,50 € le trajet et les tickets sont à acheter d'avance en Mairie de Dompierre-les-Ormes.

- **Le COVOITURAGE**

Covoiturez par Villages Solidaires : téléphonez au 06.77.30.29.81 ou par mail villagesolidaires71@gmail.com

Covoiturez par MOBIGO : vous pouvez trouver des informations sur le site www.covoiturage.viamobigo.fr ou par téléphone 03.80.11.29.29

- **LE RÉZO POUCE :**

Vous avez aperçu les panneaux verts situés vers l'école et la salle des fêtes : c'est le point de rendez-vous pour faire du covoiturage de proximité en vous inscrivant sur le site de RÉZO POUCE www.rezopouce.fr

Vous pouvez vous inscrire par Internet ou vous faire enregistrer gratuitement auprès de la Mairie. Vous disposerez d'une carte personnelle et d'un numéro d'identifiant. Vous pouvez retrouver les détails des modalités de fonctionnement dans le bulletin communautaire.

Renseignements utiles

MAIRIE

Ouverture du secrétariat : Lundi : de 15h00 à 18h00 / Jeudi : de 9h00 à 12h00 / Vendredi : de 15h00 à 19h00

Secrétaire : MACHILLOT Nathalie

Téléphone : 03.85.24.80.72

Fax : 03.85.24.86.34

E-mail : mairie.verosvres@orange.fr

Site Internet : <http://www.verosvres.fr> → consultation du cadastre possible

AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15

Téléphone : 03.85.26.01.66

Mise à disposition d'une **tablette tactile** permettant d'accéder aux services de la banque postale (consultation et gestion des comptes...) et aux différents services publics (C.A.F...).

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30

Responsable : Mme BRUMAIRE Simone

Téléphone : 03.85.24.89.40

SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05

Réservation : secrétariat de mairie

Téléphone : 03.85.24.80.72

Responsables : Mme TABOULOT Denise (particuliers) et Mme PINON Valérie (associations)

ÉCOLE PRIMAIRE SCOLAIRE

Tél : 03.85.24.83.76

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

RESTAURANT

Tél : 03.85.24.88.95

SERVICE ENFANCE JEUNESSE (S.E.J.)

Tél : 03.85.59.76.58

E-mail : contact@sivu71.fr

ENTRAIDE

Téléphone : 03.85.24.68.80 E-mail : entraide3c@wanadoo.fr

★ Accueil et Permanence tous les mercredis matin à La Guiche.

★ Mise en place de divers ateliers.

★ Transport bénévole avec Alain Dedieu 03.85.24.85.21 et Yvonne Larive 03.85.24.84.00.

ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone : 03.85.70.48.10

★ Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées.

★ Portage de repas et animations au quotidien ouvertes à tous.

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES

(A.S.S.A.D Charolais Brionnais)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86 à Gibles et 03.85.24.05.88 à Saint-Bonnet-de-Joux

E-mail : info.gibles@fede71.admr.org

RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé sur la place.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT CYR MÈRE BOITIER

Entre Charolais et Mâconais

Téléphone : 03.85.50.26.45 Fax : 03.85.50.26.44

E-mail : matour-et-region@orange.fr site : www.scmb71.com

DÉCHETTERIE

◆ à SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 / jeudi de 9h00 à 12h00 / samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 Téléphone : 03.85.24.71.26

◆ à TRAMBLY

Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 / samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 / samedi de 14h00 à 17h00

Téléphone : 03.85.50.45.08

SERVICE DES EAUX (S.A.U.R. Hautefond) → Tél : 03.60.56.40.46

Calendrier prévu en 2020

Dimanche 5 janvier	Vœux du maire
Mercredi 8 janvier	Galette des Rois au club des Aînés
Samedi 25 janvier	Banquet des chasseurs de la Société de Chasse
Samedi 8 février	Conférence de Florian Gomet sur "La marche sans faim" avec la S.I.L.
Samedi 15 février	Carnaval du Restaurant scolaire et du Sou des écoles
Dimanche 8 mars	Opération boudin de la Société de Chasse
Samedi 14 mars	Exposition des créations d'Anne Rigby à la salle communale
Dimanche 15 mars	Exposition des créations d'Anne Rigby à la salle communale
Dimanche 15 mars	Élections municipales 1 ^{er} tour
Dimanche 22 mars	Élections municipales 2 ^{ème} tour
Samedi 28 mars	Sortie spectacle à Bourg-en-Bresse des Aînés
Samedi 28 mars	Choucroute du foot de la S.I.L.
Dimanche 29 mars	Loto du Restaurant scolaire à Beaubery
Vendredi 3 avril	Vente de brioches du Sou des écoles
Samedi 4 avril	Challenge de tarot du club de tarot
Dimanche 19 avril	Randonnée pédestre de la S.I.L.
Mardi 21 avril	Concours de manille des Aînés
Samedi 25 avril	Repas de fin de saison du club de tarot
Vendredi 15 mai	Vente de pizzas à emporter du Restaurant scolaire
Jeudi 21 mai	Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.
Jeudi 28 mai	Repas de printemps des Aînés
Mardi 9 juin	Concours de belote des Aînés
Dimanche 14 juin	Vide-greniers, concours de pétanque et paëlla à emporter du Restaurant scolaire
Samedi 27 juin	Marcassins à la broche de la Société de Chasse
Jeudi 2 juillet	Voyage au canal de Savières des Aînés
Jeudi 9 juillet	Balade nocturne de l'Office de Tourisme
Samedi 11 juillet	Tournoi de foot de la S.I.L.
Dimanche 28 juillet	Assemblée générale de la Société de Chasse
Samedi 8 août	Fête patronale
Dimanche 9 août	Fête patronale
Samedi 12 septembre	Voyage de la S.I.L.
Dimanche 13 septembre	Loto du club des Aînés
Dimanche 20 septembre	Repas du C.I.A.S.
Samedi 3 octobre	Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.
Mardi 20 octobre	Concours de manille des Aînés
Samedi 24 octobre	Banquet des conscrits
Samedi 14 novembre	Choucroute du Restaurant scolaire à Beaubery
Samedi 14 novembre	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 21 novembre	Tête de veau de la Société de Chasse
Samedi 5 décembre	Téléthon
Samedi 12 décembre	Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés



Conscrits en 2019

